

PLP Académie de BORDEAUX

Pour des conditions de travail décentes !

Disparition des seuils de dédoublement, classes surchargées, regroupements de niveaux, organisation des C.C.F. toujours plus lourde, missions toujours plus complexes et diversifiées, formation continue insuffisante et hors du temps de travail,...

Le SE-UNSA agit dans toutes les instances et commissions pour défendre nos conditions de travail et le respect de notre statut.

Pour une formation professionnelle publique et laïque de qualité, avec des parcours adaptés à tous nos élèves !

Fermetures de postes, offre de formation insuffisante, suppression du BEP, Bac Pro exclusivement en 3 ans, un seul BTS implanté en LP dans l'académie, classes passerelles absentes, service public de formation pour adultes sacrifié,...

Le SE-UNSA intervient en CAEN, dans les CTP académique et départementaux pour défendre avec force et conviction la voie professionnelle publique et laïque. Il revendique la création de formations nécessaires à nos élèves, notamment avec l'implantation de nouveaux CAP et de BTS en LP. Il exige les moyens nécessaires à une offre de formation professionnelle initiale et continue, dans un service public de qualité, à tous les niveaux et sur tous les territoires.

Pour garantir un avenir aux PLP en SEGPA et EREA !

Dotations Horaires des SEGPA diluées avec celles des collèges, grilles horaires et seuils d'effectifs non respectés, problématique de l'utilisation des machines dites "dangereuses", formation des personnels insuffisante,...

Le SE-UNSA réaffirme l'apport indispensable des PLP dans leur approche et leurs pratiques pédagogiques spécifiques pour les élèves de SEGPA et EREA. La structure SEGPA doit être confortée en lui garantissant des moyens propres et suffisants.

Pour une reconnaissance de la fonction de TZR !

Zones de remplacement toujours plus larges, ISSR non payées, frais de déplacements insuffisants, mesquineries administratives,...

Le SE-UNSA revendique une véritable reconnaissance de la difficulté de la fonction de remplaçant, en particulier dans le barème des mutations, le droit à l'ISSR pour tous constituée d'une part fixe liée à la fonction de remplaçant et d'une part variable pour le remboursement des frais engagés pour le remplacement.

Pour un accès à la hors-classe pour tous !

Contingent insuffisant, barème "au mérite" inacceptable, inspections aléatoires, avis hiérarchiques non opposables,...

Le SE-UNSA demande un barème académique juste et équitable qui permette à tous les PLP un départ à la retraite avec la hors classe.

Je vote
SE-UNSA !



Le Syndicat des Enseignants-UNSA

le mardi 13 avril 2010

Le mardi 13 avril

Votez pour la liste SE-UNSA



- ⇒ **POUR METTRE EN AVANT UNE FORCE SYNDICALE QUI DÉFEND LA VOIE PROFESSIONNELLE ET L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ,**
- ⇒ **POUR LUTTER CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL,**
- ⇒ **POUR FAIRE ENTENDRE LES REVENDICATIONS DES PLP ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS,**

Le SE-UNSA agit :

Dans les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA)

- Les élus du SE-UNSA ont pour obligation absolue de faire respecter transparence et équité pour tous.
- Avant les CAPA, ils vérifient les dossiers des collègues (respect des règles, des barèmes, interventions auprès de l'administration,...).
- Après les CAPA, ils informent individuellement les collègues des résultats qui les concernent pour leur carrière (avancement d'échelon, contestation de note, mutations, congés de formation professionnelle, adaptation, hors classe,...) et publient systématiquement analyses et bilans récapitulatifs.

Dans les Comités Hygiène et Sécurité Académique et Départementaux (CHSA et CHSD)

- Pour intervenir sur les dossiers liés à la sécurité, à l'état des matériels et des locaux dans les établissements. Le SE-UNSA exige des textes officiels clairs et applicables partout pour couvrir et protéger tous les personnels, PLP, chefs de travaux dans les SEGPA, EREA, SEP et Lycées Professionnels.
- Pour faire reconnaître les risques psychosociaux liés à la détérioration des conditions de travail (agressions et incivilités contre les personnels, harcèlement, stress au travail). Le SE-UNSA revendique une politique de ressources humaines d'aide et d'écoute qui favorise les reconversions, les évolutions de carrière, des aménagements de fin de carrière, le droit à la mobilité professionnelle pour les collègues qui le souhaitent.
- Pour le droit à une médecine de prévention comme tous les autres salariés.

Dans les instances académiques et départementales (CAEN, CDEN, CTPA, CTPD)

- Le SE-UNSA représente les PLP dans ces instances qui traitent des créations et suppressions de sections, donc des créations et suppressions de postes et plus largement de toutes les questions relatives à l'organisation des établissements. Ainsi le SE-UNSA a demandé qu'un point concernant les SEGPA et leur avenir soit ajouté à l'ordre du jour du CTPA du 12 février.